

Municipalité de Saint-Bernard

M.R.C. de La Nouvelle-Beauce

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Bernard, tenue le 3 juillet 2017, sous la présidence de son honneur le maire M. André Gagnon.

En présence des conseillers : Monsieur Francis Gagné Monsieur Martin Lefebvre
 Monsieur Paul-Eugène Poulin Monsieur Jacques Lirette
 Madame Sonia Tremblay Madame Ginette Camiré

Madame Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

Résolution no. 157-07-2017

Municipalité alliée contre la violence conjugale :

Considérant que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

Considérant que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Considérant que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Considérant qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

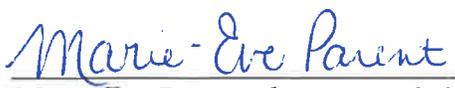
Considérant que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Considérant que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Considérant que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

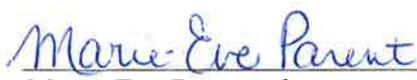
En conséquence, il est proposé par Mme Sonia Tremblay, appuyé par Mme Ginette Camiré et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal proclame que la Municipalité de Saint-Bernard est une municipalité alliée contre la violence conjugale.


Marie-Eve Parent, directrice générale
et secrétaire-trésorière


M. André Gagnon, maire

Copie certifiée conforme, ce 4 juillet 2017


Marie-Eve Parent, directrice générale
et secrétaire-trésorière